Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = la revue spécialisée des

sages-femmes

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 118 (2020)

Heft: 6

Artikel: Des pharmacies pour soutenier l'allaitement

Autor: Boutry-Stadelmann, Britta

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949075

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des pharmacies pour soutenir l'allaitement

Pharmacies amies de l'allaitement est une initiative née en Italie qui permet aux pharmacien·ne·s de se former pour dispenser des conseils et des informations utiles aux mères concernant l'allaitement, notamment pour les aider à le poursuivre même en cas de prise de médicaments. Le projet s'est élargi à la France et à l'Allemagne et pourrait également se développer en Suisse. La responsable du programme Geneva Infant Feeding Association explique dans cet article les détails de la démarche.

TEXTE: BRITTA BOUTRY-STADELMANN 'initiative Pharmacies amies de l'allaitement (PHAAM) est en phase de sensibilisation des pharmacies. En 2019, nous avons contacté tous les grands réseaux de pharmacies en Suisse pour présenter les enjeux, nombreux et positifs, de l'allaitement et expliquer comment les pharmacies peuvent se positionner par rapport à la femme qui allaite, comme lieu pour la santé et point de diffusions de bonnes informations sur l'allaitement. Nous voyons un double enjeu pour les pharmacien·ne·s:

- Dans l'urgence, guider les mères vers un soutien compétent, local, et maintenir l'allaitement plutôt que de simplement renvoyer la mère (ou le père!) avec une boîte de lait artificiel, sans tenir compte du désir d'allaiter et des solutions possibles pour surmonter une difficulté passagère.
- Dans la pratique, souvent l'allaitement est arrêté à cause d'une prise de médicaments. Or, dans bien des cas, la sécurité de l'allaitement n'est pas remise en cause par le médicament, ou bien un autre médicament compatible avec l'allaitement pourrait constituer une alternative sûre pour la mère et le bébé.

Un arrêt d'allaitement parfois injustifié

Dans les deux cas de figure, l'initiative PHAAM a pour but de créer le réflexe «l'allaitement, ça compte» auprès des pharmacien·ne·s. L'objectif n'est pas de transformer chaque pharmacien·ne en spécialiste de l'allaitement mais de diffuser les connaissances de base pour «sauver» des allaitements quand la mère le souhaite. Souvent l'allaitement est arrêté avant l'heure, contre le désir de la mère, et par des circonstances évitables. Quand il y a par exemple une poussée de croissance faussement interprétée comme «manque de lait», ou quand la prise d'un médicament par la mère aboutit à l'arrêt de l'allaitement parfois injustifié car beaucoup de médicaments sont compatibles avec l'allaitement, ou des options alternatives pourraient être proposées. C'est là qu'intervient le personnel de la «pharmacie amie de l'allaitement».



La Swiss Infant Feeding Study (Dratva et al., 2014) indique un taux d'initiation de l'allaitement de plus de 90% – les femmes suisses sont donc motivées à allaiter. Mais le taux décline considérablement par la suite, souvent par manque de soutien et d'information. La pharmacie est alors le lieu privilégié pour un premier contact et pour remettre sur les rails l'allaitement par des conseils compétents et ciblés, de première intention. A condition bien sûr que le personnel soit formé. Selon le cahier des charges PHAAM, il y a une formation du personnel sur:

- les connaissances théoriques sur l'allaitement;
- les connaissances pratiques et problèmes d'allaitement les plus fréquents;
- la manière de communiquer dans la situation d'aide (écoute active sans jugement, attitude bienveillante, ...);
- la connaissance du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions subséquentes publiées par l'OMS¹.

De plus, un lieu d'accueil pour la mère et son bébé doit être aménagé. C'est donc une consultation de première intention avec, par la suite, un accompagnement par une autre personne compétente formée dans l'accompagnement à l'allaitement (consultante en lactation, sage-femme etc.).

Il s'agit donc de permettre aux femmes d'être entendues dans leur désir d'allaiter et de ne pas être abandonnées dans une situation de difficulté – parfois passagère – dans leur allaitement.

L'objectif n'est pas de transformer chaque pharmacien ne en spécialiste de l'allaitement mais de diffuser les connaissances de base pour «sauver» des allaitements quand la mère le souhaite.

Cette démarche de la pharmacie a pour but de protéger l'allaitement et de soutenir les femmes qui désirent allaiter. Elle vise aussi à renoncer à toute publicité et mise en avant des produits couverts par le Code international mentionné ci-dessus: lait artificiel,

La connaissance du texte suisse «Code de conduite» (2017) est obligatoire pour les pharmacies. Le Code international va, toutefois, plus loin que le Code de conduite suisse.

biberon et tétine. Ce qu'il est important de préciser c'est que le Code international est un texte qui protège les consommateur·trice·s, les familles, mais qu'il n'interdit pas la vente de lait artificiel. Ce point est à souligner. Néanmoins, la question du modèle économique se pose pour les pharmacies et il est important de l'évoquer. Voici un aperçu des enjeux:

Points positifs

- C'est un investissement dans l'image de marque de la pharmacie, valable sur le long cours².
- Vis-à-vis des client·e·s, la pharmacie est à jour par rapport à l'importance de l'allaitement pour la santé de l'enfant et de la mère et par rapport aux connaissances scientifiques sur l'allaitement et devient un lieu de compétence et de confiance pour la famille.
- C'est un projet d'équipe qui génère un élan appréciable au sein de la pharmacie et au sein du réseau de pharmacies, si plusieurs sont formées ensemble.
- L'allaitement est une période sensible dans la vie d'une femme, c'est une fenêtre d'expérience. Quand il y a des difficultés, la femme a besoin d'un accompagnement et d'une écoute de qualité. Une expérience positive en pharmacie marque fortement la relation à l'avenir.
- Il existe une réelle dynamique économique dans le projet PHAAM. Les pharmacies certifiées ont constaté un élargissement considérable de leur zone de chalandise, la pharmacie était devenue ressource pour de nombreux départements (en France) et maternités.
- La pharmacie se présente comme un lieu neutre par rapport aux marques de lait, elle sélectionne elle-même le produit qui lui semble le mieux adapté, elle prodigue des conseils selon sa propre évaluation et peut, en l'occurrence, produire ses propres documents pour informer sur l'allaitement.
- La pharmacie gagne du temps en refusant la «valse des représentant·e·s des firmes de lait» et subit moins les



Une expérience positive en pharmacie marque fortement la relation à l'avenir.

pressions commerciales. Elle assume pleinement son rôle de lieu de santé indépendant.

- Selon le contexte et le quartier, le résultat peut être très rapidement mesurable, surtout si une synergie s'installe avec d'autres acteur-trice-s (consultant-e-s en lactation, groupe de soutien à l'allaitement, bouche à oreille si expériences positives des mères...).
- Témoignage du Dr Roussel, pharmacien en Ile-de-France et propriétaire de la pharmacie Marceau: «La meilleure manière de voir les choses est qu'une pharmacie PHAAM investit dans l'avenir. L'avenir de ses futurs client·e·s par l'empowerment, l'avenir de notre métier par le développement de nouvelles

compétences, de services innovants, mieux répondre aux besoins de notre clientèle, en participant à une action de prévention en santé simple et efficace.»

Points négatifs

- Les pharmacien·ne·s ne sont actuellement pas rémunéré·e·s pour le service d'accompagnement à l'allaitement. Le bénéfice est indirect, généré par des produits tels que vente / location de tire-lait, et par la fidélisation de la cliente et de sa famille qui apprécient un accueil bienveillant et compétent pour les questions d'allaitement.
- L'investissement de départ est conséquent, en temps consacrés et en frais de formation: 80 % de l'équipe en offi-

Vidéo de la première pharmacie certifiée: https://vimeo.com/197080374

cine doit avoir une formation de base pour l'allaitement (14 heures minimum, en France 20 heures).

 Selon le contexte et le quartier, le résultat peut être mesurable seulement au long cours.

Evolutions souhaitables

- Toute formation sur l'allaitement donne lieu à un Certificat fédéral de capacité (CFC) reconnu par la Foederatio Pharmaceutica Helvetiae (FPH). C'est déjà le cas pour les formations sur l'allaitement organisées par le Centre d'animation des pharmaciens de Suisse (CAP). Les formations pour obtenir la certification PHAAM devraient également donner lieu à des CFC.
- Le service d'accompagnement à l'allaitement en pharmacie devrait être rémunéré, au même titre que d'autres services que les pharmacies assurent (bilan cardio-vasculaire, diabète, asthme, ...). C'est une façon d'adapter le système de santé aux besoins actuels, avec le transfert de tâches et un élargissement des compétences dans le secteur de la prévention.
- Faire la démarche auprès des assurances-maladies afin d'obtenir une rémunération pour l'entretien ou la consultation allaitement, à condition que le·la pharmacien·ne fournisse une attestation de compétence sur l'allaitement type certification PHAAM.
- Basé sur le constat que souvent des allaitements sont stoppés inutilement ou avant l'heure à cause d'une prise de médicaments, il serait souhaitable d'avoir au niveau fédéral une autorisation médico-légale pour pouvoir utiliser des sites tels que le CRAT ou e-lactancia dans le but déterminer si un médicament est compatible avec l'allaitement, ou de trouver des médicaments alternatifs compatibles. Il serait donc intéressant de trouver un accord avec le site de l'Association suisse pharmacologie périnatale et d'harmoniser les informations disponibles sur les médicaments et l'allaitement sur le plan international.

Pourquoi soutenir l'allaitement? Une vue plus large

Les bienfaits de l'allaitement sont avérés et bien documentés pour la santé de l'enfant, mais aussi pour celle de la mère pour qui l'allaitement est un facteur de protection contre de nombreuses maladies non transmissibles. Dans la mesure où l'effet bénéfique sur la santé est dose-dépendant, chaque mois d'allaitement en plus a un impact pour les deux et contribue à la prévention pour la santé individuelle et également en termes de santé publique.

La naissance fait partie intégrante du continuum physiologique, hormonale, immunologique et psychologique grossesse-naissance-allaitement. Mise à part la dimension de la santé physique, l'arrêt intempestif de l'allaitement peut être vécu comme un échec et peser sur le futur choix d'allaiter un bébé suivant. Mal vivre son allaitement ou vivre un échec peut donc avoir de graves conséquences. Inversement, surmonter une difficulté renforcera chez la mère sa confiance en elle et contribuera à une attitude positive vis-à-vis de l'allaitement et de ses compétences de maternage.

Proposition pour la suite

Les pharmacien·ne·s sont des acteur·trice·s qui interviennent à un moment-clé où la poursuite de l'allaitement se décide. *Geneva* Infant feeding association (GIFA) souhaite organiser une réunion d'information et d'échange (date à fixer) avec PharmaGenève et les pharmacien·ne·s de la ville sur l'intérêt et la faisabilité d'un projet pilote PHAAM à Genève. \circ

Références

Dratva, J., Gross, K., Späth, A. & Zemp Stutz, E. (2014) Swiss infant feeding study. Swiss tropical and Public Health Institute. www.swisstph.ch Geneva infant feeding association (s. d.) www.gifa.org (page consacrée à la PHAAM)

AUTEURE



Britta Boutry-Stadelmann,

PhD, IBCLC, responsable du programme GIFA pour l'allaitement dans le cadre du programme de prévention Marchez et mangez malin du Canton de Genève. bst.boutry@gmail.com

Mise à part la dimension de la santé physique, l'arrêt intempestif de l'allaitement peut être vécu comme un échec et peser sur le futur choix d'allaiter un bébé suivant.